

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

ARRÊTÉ n°2018-25-DAGAP

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018 POUR LE REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE A AUX COMMISSIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 27 juin 2017,
- Vu l'arrêté du président n° 2018-17-DAGAP du 11 septembre 2018 relatif à l'organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A secteur LLSHS à la commission de la recherche du conseil académique,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 11 octobre 2018 concernant la Commission de la Recherche (CR) collège A secteur LLSHS,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 11 octobre 2018 concernant la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) collège A secteur STS.

ARRÊTE

Article 1

Sont proclamés les résultats des scrutins pour le remplacement d'un représentant du collège A secteur LLSHS à la commission de la recherche du conseil académique et du collège A secteur STS à la commission de la formation et de la vie universitaire qui ont eu lieu le 11 octobre 2018.

Les proclamations des résultats sont jointes au présent arrêté qui sera publié conformément aux dispositions prévues aux articles 19 et 22 de l'arrêté n°2018-17-DAGAP du 11 septembre 2018 susvisé.

Article 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES

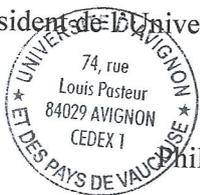
Campus Hannah Arendt
Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 08 OU 28 43

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr
http://www.univ-avignon.fr

Fait à Avignon, le 12 octobre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,



Philippe HLLERKAMP

- Pièces jointes :** - Proclamation des résultats CR collège A secteur LLSHS
- Proclamation des résultats CFVU collège A secteur STS

PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
COLLÈGE A – SECTEUR LLSHS

RÉSULTATS du SCRUTIN du 11 octobre 2018

Nombre d'électeurs inscrits :	16
Nombre de votants:	6
Bulletins blancs et nuls :	2
Suffrages exprimés :	4
Nombre de sièges titulaires à pourvoir	1

CANDIDAT (Nom d'usage – Prénom)	SUFFRAGES OBTENUS
MARTIN Philippe	4

EST PROCLAMÉ ÉLU :

M. MARTIN Philippe

Fait à Avignon, le 12 octobre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,



Philippe **ELLERKAMP**

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE A LA COMMISSION
DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

COLLÈGE A – SECTEUR STS

RÉSULTATS du SCRUTIN du 11 octobre 2018

Nombre d'électeurs inscrits :	37
Nombre de votants:	11
Bulletins blancs et nuls :	
Suffrages exprimés :	11
Nombre de sièges titulaires à pourvoir	1

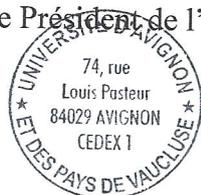
CANDIDATS (Nom d'usage – Prénom)	SUFFRAGES OBTENUS
BARBOT Thierry	7
BENSLIMANE Abderrahim	4

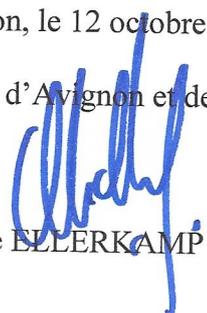
EST PROCLAMÉ ÉLU :

M. BARBOT Thierry

Fait à Avignon, le 12 octobre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,




Philippe ELLERKAMP